



## EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 février 2024

*L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE le 15 février, le Conseil communautaire, légalement convoqué le mercredi 07 février 2024, s'est réuni à la salle polyvalente La Chamoussarde à Chamousset, en séance publique, sous la présidence de Béatrice SANTAIS.*

Nombre de membres en exercice : 63

Nombre de membres présents : 53

Nombre de membres votants : 55

Prénom	Nom	Communes	Présents	Avaiant donné pouvoir	Absents et/ou excusés
Marc	DUPRAZ	APREMONT			X
Carlo	APPRATTI	ARBIN	X		
Catherine	BRISSE (Suppléante)	ARVILLARD	X		
Fabienne	PICHON-DEGUILHEM	BETTON BETTONNET	X		
Nicole	BOUVIER	BOURGNEUF	X		
Yannick	LOGEROT	CHAMOUSSET	X		
Cécile	DEBRION	CHAMOUX SUR GELON			X
Eric	BARBIER	CHAMPLAURENT	X		
Christelle	HUGONOT	CHATEAUNEUF	X		
Michel	RAVIER	CHIGNIN	X		
Jean-Luc	BENETTI	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Arlette	BRET	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Jean-Michel	BLONDET	CRUET	X		
Alain	SIBUE	DETRIER			X
Eve	BUEVOZ	FRETERIVE	X		
Marc	GIRARD	HAUTEVILLE	X		
Stéphane	DUPARC	LA CHAPELLE BLANCHE	X		
Michel	DURET	LA CHAVANNE		S. SCHNEIDER	X
Ludovic	LAMBERT	LA CROIX DE LA ROCHETTE			X
Jean-François	CLARAZ	LA TABLE	X		
Jean-François	DUC	LA TRINITE	X		
Nathalie	POMEON	LAISSAUD	X		
Véronique	MASNADA (Suppléante)	LE BOURGET EN HUILE	X		
André	DAZY	LE PONTET			X
Sébastien	MARTINET	LE VERNEIL	X		
Jean-Claude	NICOLLE	LES MOLLETES	X		
Jacqueline	SCHENKL	MONTENDRY	X		
André	BUISSON	MONTMELIAN	X		
Sylvie	COMPOIS	MONTMELIAN	X		
Anne	CONAND	MONTMELIAN	X		

David	FAUCONET	MONTMELIAN	X		
Yves	PAVILLET	MONTMELIAN	X		
Béatrice	SANTAIS	MONTMELIAN	X		
Jean-Pierre	GUILLAUD	MYANS			X
Giuseppina	PATRAS	MYANS			X
Lionel	MURAZ	PLANAISE	X		
Martine	BANNAY-CODET	PORTE DE SAVOIE			X
Jean-Jacques	BAZIN	PORTE DE SAVOIE		F. VILLAND	X
Ghislain	GARLATTI	PORTE DE SAVOIE	X		
Caroline	LEVANNIER	PORTE DE SAVOIE	X		
Jacques	VELTRI	PORTE DE SAVOIE	X		
Franck	VILLAND	PORTE DE SAVOIE	X		
Jean-Yves	BERGER-SABATTEL	PRESLE	X		
Michel	SYMANZIK	ROTHERENS	X		
Alain	COMBAZ	ST JEAN DE LA PORTE	X		
Michel	BOUVIER	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Lionel	GOUVERNEUR	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Laëtitia	NOEL	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Martine	POMA	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Virginie	REYNAUD	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Remy	SAINT GERMAIN	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Isabelle	JARRIAND	ST PIERRE DE SOUCY	X		
Sylvie	SCHNEIDER	STE HELENE DU LAC	X		
David	ATES	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jean-Claude	BENGRIBA	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	DONJON	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	GACHET	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Nathalie	REBATEL	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Elodie	VANACKERE	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Eric	SANDRAZ	VILLARD D'HERY	X		
Jean-Claude	MESTRALLET	VILLARD SALLET	X		
Christiane	FAVRE	VILLARD-LEGER	X		
Denise	MARTIN	VILLAROUX	X		

### **03-2024 MARCHE D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE, TRAITEMENT D'AIR, VENTILATION ET CLIMATISATION (n°11-2023) : APPROBATION DE L'AVENANT N°1**

**Rapporteur : Marc GIRARD**

Un marché de performance énergétique pour l'exploitation des installations de chauffage, traitement d'air, ventilation et climatisation des bâtiments de la Communauté de communes a été signé pour 60 mois (cinq ans) à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2023 avec la société IDEX ENERGIES pour un montant de 679 641,30 € HT (incluant la fourniture de gaz pour le gymnase et la halle de gymnastique intercommunaux à Montmélian et la salle polyvalente intercommunale à Bourgneuf).

Suite à un état des lieux réalisé lors de l'entrée en vigueur du marché, il convient de mettre à jour la liste des équipements des différents sites pris en charge au titre du contrat :

- Atelier relais Le Héron : confirmation de prise en compte des équipements de la partie Ateliers dans le périmètre du contrat, ainsi que ceux de la partie Bureaux  
⇒ aucune incidence financière
- Locaux au rez-de-chaussée du bâtiment Deltha : la Communauté de communes ayant vendu les locaux situés dans le bâtiment DELTHA, ZAC de La Gare 73250 St Pierre d'Albigny le 1<sup>er</sup> décembre 2023, il convient de retirer ce site du périmètre du marché.  
⇒ - 476,44 € HT/an au titre du P2 (Entretien des installations)  
⇒ - 97,77 € HT/an au titre du P3 (Renouvellement du matériel)
- Cowork'Alp : retrait des splits extérieurs et de la CTA (pris en charge par le syndic de copropriété)  
⇒ - 923,00 € HT/an au titre du P2  
⇒ - 550,00 € HT/an au titre du P3
- Multi-accueil La Glycine : ajout de plusieurs équipements qui n'avaient pas été inclus dans le contrat initial (2 centrales double flux, 1 caisson d'extraction cuisine, 4 clapets coupe-feu)  
⇒ + 1 000,00 € HT/an au titre du P2  
⇒ + 900,00 € HT/an au titre du P3
- Multi-accueil La Petite Etoile (bâtiment Eris) : retrait du groupe froid extérieur (pris en charge par le syndic de copropriété)  
⇒ - 100,00 € HT/an au titre du P2  
⇒ - 40,00 € HT/an au titre du P3

Il est proposé d'établir un avenant afin d'acter ces modifications pour un montant total de :

- - 499,44 € HT/an au titre du P2
- + 212,23 € HT/an au titre du P3.

⇒ Soit - 287,21 € HT/ an, soit - 1 436,05 € HT pour 5 ans (-0,21%).

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'avenant n°1 au marché d'exploitation des installations de chauffage, traitement d'air, ventilation et climatisation des bâtiments de la Communauté de communes, à intervenir avec la société IDEX ENERGIES, comme détaillé ci-dessus ;
- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer l'avenant et toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

*La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans les deux mois suivant sa publication et sa notification.*

Le Secrétaire de séance



Sébastien MARTINET



La Présidente,



Béatrice SANTAIS